

# PONTCARRÉ

www.mairiepontcarre.net

MAIRIE INFO FLASH N° 01 – FEVRIER 2021

## LE MOT DU MAIRE

Alors que nous entamons le second mois de l'année et que nous espérions tous une amélioration sensible et un retour progressif à la normale, l'évolution de la situation sanitaire nous contraint à poursuivre nos efforts en adaptant notre mode de vie aux évolutions du virus et aux nouvelles consignes données par le Gouvernement.

Cette situation est difficile à vivre pour tous, que ce soit dans le cadre professionnel ou la vie familiale. Malgré toutes ces contraintes, nous devons rester persuadés que ces efforts sont nécessaires et qu'ils porteront leurs fruits. Nous devons rester vigilants pour assurer notre protection en conservant les gestes barrières et les règles imposées.

Pour notre commune, en tant que Maire, la situation n'est pas toujours simple à gérer.

Avec les élus, nous adaptons nos actions et les décisions à chaque nouvelle directive. Nous avons ainsi pu maintenir dans notre commune tous les services, tels que le portage de repas, la cantine scolaire ou l'accueil pré et post scolaire.

Je continue régulièrement à interpeller le Cabinet du Préfet comme l'Académie à prendre conscience que de nouvelles règles « telles qu'annoncées puis retirées » ne permettraient plus aux petites communes de maintenir ces services et impliqueraient une fermeture de ceux-ci. Souhaitons que les Autorités compétentes comprennent enfin la réalité « du terrain » ou assument-leur

responsabilité en prenant des décisions claires sans se défausser sur les élus de proximité.

Ceci étant, nous devons tous garder le moral dans notre village et surtout rester solidaires. Solidaires de nos commerces, restaurants ou fast food qui font de la vente à emporter, salons de coiffure et esthéticienne, boulangerie, supérette et pharmacie. Pensons à eux qui nous rendent la vie plus facile en étant présents, aujourd'hui, mais aussi et surtout demain, quand nous reprendrons une vie plus normale et qu'ils seront toujours là pour nous.

Merci à tous les commerçants qui permettent à notre village de continuer à aller de l'avant.

Croyez bien que nous continuerons à tout faire pour le « bien vivre à Pontcarré », et bientôt nous pourrons enfin nous retrouver autour d'une grande fête communale et oublier ces moments si difficiles.

Vous pouvez suivre les informations de notre village sur notre nouveau site internet ainsi que sur le Facebook Mairie de Pontcarré.

Prenez soin de vous et continuez à respecter les gestes barrières.

Votre Maire,

Tony SALVAGGIO

## « JOB D'ETE » Sous réserve des règles sanitaires applicables

Si vous souhaitez postuler pour un « job d'été » au sein des services techniques, il est nécessaire de déposer votre candidature (lettre de motivation avec dates de disponibilité) en mairie avant le 31 mars 2021.

## INSCRIPTIONS ÉCOLE MATERNELLE ENFANTS NÉS EN 2018

Les inscriptions administratives se feront en MAIRIE à partir du **Mercredi 10 février 2021** aux jours et heures habituels d'ouverture au public. Papiers à fournir pour l'inscription en Mairie :

- 1 photo
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance de l'enfant avec filiation
- Carnet de santé avec vaccinations
- En cas de séparation ou divorce, toute décision attestant du lieu de résidence de l'enfant
- Le cas échéant le certificat de radiation délivré par l'ancienne école

La vaccination contre la Covid-19 est ouverte aux plus de 75 ans.

Les centres de vaccination de Seine-et-Marne les plus proches de la commune sont :

- Centre de vaccination Ville de Pontault Combault
  129 Rue du Plateau 77340 PONTAULT-COMBAULT 01 70 05 48 88
- GHEF Centre de vaccination du Totem
  6 Allée André Malraux 77400 LAGNY-SUR-MARNE 0800 077 400
- Centre de vaccination du GHSIF Melun
  8 Rue de Vaux 77000 MELUN 01 81 74 27 00
- Centre de vaccination Brie Comte Robert (CPTS)
  17 Rue Petit de Beauverger -77170 BRIE-COMTE-ROBERT 01 60 62 61 48
- Centre de vaccination Ville de Chelles
  2 Place des Martyrs de Chateaubriant 77500 CHELLES 01 64 72 85 35

Les vaccinations seront gratuites et se font uniquement sur rendez-vous.

### Comment prendre rendez-vous dans un centre de vaccination?

#### Au choix:

- contactez directement le centre de votre choix le plus proche de chez vous ;
- inscrivez-vous sur http://sante.fr;
- appelez le 0800 009 110 (7/7 6h-22h)

#### Documents à présenter lors de la vaccination

- Carte vitale
- Carte d'identité
- Carnet de vaccination (si possible)

Actuellement, au vu de l'affluence des demandes de vaccination les prises de rendez-vous sont suspendues tant qu'il n'y aura pas de visibilité sur l'approvisionnement en vaccins.

Si vous n'avez pas l'habitude d'utiliser Internet, ou ne disposez pas de l'équipement informatique nécessaire, la commune se propose de vous accompagner pour cette prise de rendez-vous. Il vous suffira alors, dès qu'il sera possible de prendre rendez-vous dans un centre, de vous présenter en mairie lors des heures d'ouverture au public, un accompagnement vous sera proposé pour votre prise de rendez-vous.

N'hésitez pas à contacter les services municipaux (01-64-66-31-55) si vous avez besoin d'informations administratives, ou à joindre la cellule d'information au public au 01-64-71-77-79.

